

LA RAISON DU PRINCE

L'épouse du maraîcher prend plaisir à potasser les textes que les philosophes du potager ont décidé de passer au crible. Sophocle retient toute leur attention. Après ses *Trachiniennes* et son *Ajax*, c'est à son *Antigone* que l'on va s'attaquer. Comme beaucoup de lycéens qui se sont un peu frottés aux auteurs attiques, elle se rappelle surtout la scène où Antigone revendique le droit de rendre ses derniers devoirs à la dépouille de Polynice, son frère, qui a conduit une coalition aux portes de Thèbes ; son oncle Créon refuse une sépulture à un traître qui a mis sa patrie en danger. Cet affrontement n'occupe en fait que soixante-quinze vers dans une pièce qui en compte treize cent cinquante-trois. C'est un moment fort, ce n'est pas le seul.

Non contente de relire *Antigone* dans le texte, elle a parcouru les introductions qu'elle avait sous la main. Elle a appris que cette variante de la légende n'apparaissait dans aucune *Thébaïde*, ni dans aucune *Œdipodie*, en admettant que les versions des aèdes qui ont traité cette affaire aient été réunies par un rhapsode, comme celles de la colère d'Achille et des voyages d'Ulysse. Il n'est pas sûr que des commentateurs plus anciens aient été plus renseignés, mais un scrupuleux éditeur ne peut que les croire sur parole. Selon un certain Saloustios, c'est le fils d'Étéocle, le jumeau infernal, qui aurait fait brûler Antigone et sa sœur Ismène, coupables d'avoir jeté un peu de poussière sur le cadavre du traître qui a tué son père, en succombant lui-même sous les coups d'icelui. Il est vrai qu'Étéocle avait refusé de céder la place à son frère, comme convenu, contraignant celui-ci à réunir une coalition pour faire valoir ses droits : ses arguments étaient d'autant plus forts qu'il avait lui-même épousé la fille du roi d'Argos. En remplaçant Laodamos par Créon, l'actuel roi de Thèbes, Sophocle aurait élevé les débats. Il n'est plus question de vendetta, mais de l'intérêt supérieur de la Cité, lequel doit l'emporter sur toute autre considération. Le malheur, c'est qu'il n'existe aucune loi qui permette de s'acharner sur un mort, et que celle qui exige qu'on n'abandonne pas aux charognards le cadavre d'un membre de sa famille semble aller de soi. C'est Créon, et lui seul qui s'acharne à défendre les prétendus intérêts de Thèbes, alors que ses ennemis ont abandonné le siège.

Dans son introduction, Marie Verbsch ne s'attache guère aux sources (elles n'ont droit qu'à une note) mais attire l'attention sur le fait que c'est surtout Créon qui occupe la scène. C'est un mur dont les fissures n'apparaissent qu'à la fin, quand le masque s'effrite. Antigone a le mérite d'être la première à s'opposer à une mesure qu'elle juge arbitraire. Hémon, son fiancé et le fils de Créon, Tirésias enfin, sont là pour lui porter les derniers coups. L'argumentation des sujets s'avère aussi puissante que celle du prince. Les spectateurs étaient d'autant plus à même d'apprécier les morceaux de bravoure que les

plus grands sophistes se produisaient alors devant de nombreuses assistances comme nos vedettes au Stade de France.

Le maraîcher a déniché un apocryphe de son grand-père, qui aurait décidé de s'essayer à la poésie didactique. Les rimes alternées du sonnet, jusqu'aux deux derniers vers, sont contraires à ses habitudes, mais il devait à l'occasion se permettre quelques fantaisies.

*On doit poser sa griffe
Sur le rempart des lois
C'est au cœur des récifs
Qu'on connaît un grand roi*

*Le peuple attend l'arrêt
Qui le rassurera
Ce qui doit être fait
Un prince le fera*

*Le commun qui murmure
Ne voit pas aussi loin
La bête qui pâture
Le museau dans son foin
Est sensible aux exemples
Les cités sont des temples.*

Un laborieuse tentative, selon Fred Caulan, un familier des lieux. Il n'est pas gênant que certaines rimes blessent l'œil, mais la fâcheuse allitération du commun qui murmure et la platitude du dernier vers trahissent un effort qui aurait gagné à être un peu plus soutenu.

Le maraîcher hoche la tête d'un air entendu.

Cela dit, ce sonnet tombe un peu trop à point.

Marie Verbsch demande courtoisement à la maîtresse des lieux de donner un aperçu de ce que savaient les premiers spectateurs.

– Ils en savaient assez pour comprendre les allusions aux malédictions qui touchent la famille d'Antigone, connue sous le nom de Labdacides. Celle lancée par Pélops contre Laïos qui, réfugié chez lui, avait eu l'indélicatesse d'enlever un de ses fils, dont il était tombé amoureux, pour en jouir à son aise. Les Dieux, surtout Héra, opposée aux amours improductives, épousèrent sa querelle, et décrétèrent que ce grossier personnage avait intérêt à ne pas engendrer un fils, qui, non content de le tuer, serait à l'origine de bien des malheurs. Laïos, ayant engendré Œdipe par inadvertance, n'eut pas le cœur de tordre le cou au bambin, au risque de contrarier Jocaste, la mère. Celle-ci connaissait l'oracle, même si on ne l'avait pas mise au courant du forfait de son mari. L'on ne découvre pas impunément aux hommes les plaisirs de la pédérastie, qui jusque là étaient le privilège des Dieux – Pélops était payé pour le savoir, qui ne servit pas que d'échanson à

Poséïdon. Un enfant exposé, c'était un moindre mal. Le gamin fut pendu par les pieds à un arbre, ce qui était d'autant plus aisé qu'on lui avait percé les chevilles pour y passer une courroie. Sans doute espérait-on qu'un berger le prît en pitié, s'il ne se faisait pas trop vite dévorer par les charognards qui infestent les forêts. Les chevilles ayant mal supporté ce traitement ne désenflèrent jamais. D'où le nom d'Œdipe qui souligne le fait qu'il a les pieds enflés. L'on connaît la suite : le fils tua son père et épousa sa mère, dont il eut des jumeaux, Étéocle et Polynice, et deux filles Antigone et Ismène.

Marie Verbsch se retient d'applaudir. La femme du maraîcher a soigneusement compulsé (nous tentons le pléonasma) le *Dictionnaire de la Mythologie* du regretté Grimal.

– Œdipe, quoi qu'en aient les analystes, continue l'oratrice, ignorait qu'il avait tué son père et épousé sa mère. Deux actes infâmes dont les Dieux se formalisèrent au point de lancer sur Thèbes d'épouvantables fléaux. L'enquête que mena Œdipe pour en connaître l'origine, fait l'objet d'une autre pièce. Il en supporta si mal les conclusions qu'il abandonna son trône et se creva les yeux. Ses deux fils le chassent de Thèbes, après lui avoir fait subir quelques humiliations. D'où la deuxième malédiction. Les deux frères se partageraient son héritage le fer à la main. Pour éviter de le faire, ils décident de s'en tenir à un compromis. Ils régneront tour à tour un an. Étéocle s'installe sur le trône pour une année, et refuse de rendre le pouvoir à son frère, une fois cette année écoulée. Polynice, chassé de sa patrie, épouse la fille d'Adraste, roi d'Argos, et réunit une coalition qui l'aidera à faire valoir ses droits, celle des Sept contre Thèbes. Au cours des combats qui s'ensuivent, les deux frères s'entre-tuent. Les tragiques donnent raison tantôt à Étéocle qui défend sa Cité, tantôt à Polynice injustement frustré du trône. Les partisans du premier tiennent que Polynice entend livrer la ville à ses ennemis, ce qui semble à première vue absurde, vu que cela reviendrait à détruire sa propre Cité, après avoir repris le pouvoir.

– C'est ce qu'on a reproché à Louis XVIII, hissé sur le trône de France par des armées étrangères, dit Claudie Férante. Il ne pouvait qu'accepter une Charte, après ça.

Craignant que l'on évoque Radio Londres et les armées alliées – celles de l'Axe avaient débarrassé la droite d'une abjecte République – Marie Verbsch lance :

– Il est là question d'un cadavre que Créon, qui règne sur Thèbes, veut abandonner aux oiseaux et aux chiens. En répandant un peu de poussière sur le corps, Antigone accomplit un rite funéraire, que son oncle avait formellement interdit. Je préciserai que Créon a régné un moment sur Thèbes, après la mort de Laïos, avant qu'Œdipe ne réponde à l'énigme du Sphinx, et le remplace ; et qu'avant les combats décisifs, il a sacrifié (selon certaines versions) son fils à Arès, sur l'ordre de Tirésias. Eurydice, la femme de Créon, évoque cet épisode à la fin de la pièce. Ce serait sa seule contribution à cette guerre, mais elle est de taille. Les spectateurs comprendront qu'il veuille pleinement exercer un pouvoir qui lui a tant coûté.

– Il l'exerce en faisant proclamer un décret, assorti de tout un lot de menaces envers les contrevenants éventuels, dit Isabelle Higère. La concertation n'est pas son fort. Ni celui des tyrans d'occasion qui gouvernent par décrets, parce qu'ils sont incapables

d'avoir naturellement l'appui de la population. Créon est un éternel remplaçant. Il a remplacé Laïos, il remplace Étéocle. Et sa première mesure, c'est de refuser une sépulture à l'un de ses neveux, quand le danger a été écarté.

– Il est vrai, dit Marie Verbsch, que déjà dans *Ajax*, Ménélas prend l'initiative de refuser qu'on ensevelisse le corps d'Ajax, avant qu'Agamemnon n'intervienne en tant que chef de l'expédition contre Troie, comme si ce rang faisait de lui le roi de tous les pays qui ont participé à la coalition. Cela ne lui suffisait pas d'avoir contraint d'autres rois à abandonner leur royaume. N'ayant pas eu le cœur ni les moyens d'affronter un guerrier bien plus valeureux que lui, il saute sur l'occasion de s'en prendre à un mort. Créon ne s'attaque à Œdipe et à Polynice que lorsqu'il ne risque plus rien. J'anticipe un peu en disant que plus tard, il fera chanter Œdipe exilé en menaçant d'emmener ses filles, et surtout Antigone qui sert de guide à l'aveugle – il y avait eu déjà une tentative à la fin d'*Œdipe roi*. C'était avant la guerre opposant les jumeaux. Un oracle avait dit que le corps d'Œdipe assurerait un avantage décisif à celui qui en disposerait. Il faut l'intervention de Thésée pour qu'Œdipe récupère ses filles. Créon a toujours souffert d'un handicap, il n'est que le frère de Jocaste. Comme il n'est rien, il ne peut que se nourrir des humiliations infligées à ceux qui ont été quelque chose. Ce serait un joli mémoire pour l'un de mes étudiants : les vrais rois, dans Sophocle, et les usurpateurs. Ménélas et Créon qui n'en ont que le titre, qui battent le rappel et s'acharnent sur les héros déchus. Ils ont un point commun, ils n'admettent pas la contradiction. Une étude approfondie de ces tristes sires et de leur langage peut s'avérer instructive. On devrait juger nos puissants à cette aune.

– Les cadavres et les gens qui n'ont plus la possibilité de se défendre sont un mets de choix pour les poltrons. De vaillants partisans émasculent des soldats et des civils pour épouvanter leurs adversaires, des résistants improvisés tondent des femmes et rossent à mort le milicien désarmé. Créon se fait un plaisir d'emmurer Antigone vivante. Après la guerre, Sartre réunit une meute progressiste pour mieux accabler à la première occasion Camus qui lui avait remis le pied à l'étrier.

Cette dernière assertion trouble une partie de l'assistance et fait sourire ceux qui savent avec quel soin le philosophe et sa compagne ont tricoté leur légende.

– Cela dit, fait remarquer Isabelle Higère, s'il n'y avait pas des femmes pour rappeler aux hommes leurs devoirs... On se souvient du rôle de Tecmesse dans *Ajax*. Quand Antigone développe ses arguments, le coryphée s'inquiète de voir chez une fille la nature intraitable de son père. C'est elle qui souligne la terreur que Créon fait régner sur les Thébains. Ce n'est pas un argument non plus d'invoquer le fait qu'elle est une femme, et que si les hommes se mettent à écouter les femmes, les hommes ce sont les femmes, ce n'est plus eux. Et de plus, elle revendique le crime de s'être opposée à ses arrêts. L'on ne peut pas lui reprocher de méconnaître ses devoirs de femme. Une fois sa condamnation décidée, elle ne songe plus qu'aux douceurs du foyer, du lit conjugal et de la maternité. Ce sont en général les femmes qui sont chargées de faire la toilette des morts. On lui refuse jusqu'à ce droit-là. Elle ne se révolte pas en fait contre le pouvoir des hommes, mais contre leur prétention d'usurper un rôle qui n'est pas le leur. Elle se conduit comme

une gardienne des plus anciennes traditions. Celles que les hommes sont prêts à ignorer quand ils croient qu'on met leur autorité en cause. Il est peut-être excessif d'en faire une révoltée, une réfractaire. Elle ne demande qu'à jouer son rôle de femme.

– Ce n'est pas ainsi qu'ont dû l'entendre la plupart des auditeurs, dit Luc Taireux. Les femmes étaient, pour la plupart, résignées à l'arbitraire des hommes ; les hommes comptaient bien continuer à n'en faire qu'à leur tête.

– Antigone, dit Nicolas Siffé, qui n'entend pas que l'anglo-normand du douzième siècle, est la première à voir en Créon un ennemi de la famille et peut-être de la cité. Elle emploie un mot qui relève du registre de la haine, et Créon n'est pour elle qu'un stratège, à savoir un simple chef militaire, et non pas un *anax*, un dirigeant, un maître, ou un *basileus*, un roi, comme dit le coryphée, qui se contente de reconnaître que le potentat a exercé le droit d'agir selon son bon plaisir, puisqu'il détient les pleins pouvoirs. Des Athéniens devaient être sensibles à ce genre de nuance.

Marie Verbsch se dit qu'il aurait fait un étudiant de qualité. Peut-être a-t-il suivi quelques cours à l'université. Quoique ces remarques soient à la portée d'un lycéen attentif.

– Créon entame son règne par une proclamation, dit Lucie Biline, il n'a consulté personne, et ne s'explique qu'après coup. Il faut voir comme. Une brève métaphore pour rappeler les épreuves qu'a traversées la Cité, une lourde allusion à la loyauté que les citoyens ont montrée sous d'autres princes, à peine s'il s'attarde sur le fratricide dont les jumeaux se sont rendus coupables, il est leur plus proche parent, donc le détenteur du trône. Il a l'aplomb d'évoquer les responsabilités qui incombent à un prince, pour établir une distinction entre celui des deux frères qui est mort en défendant sa patrie, et celui qui l'a attaquée. Aucune allusion à la raison de cette agression. Il tient pour acquis que Polynice voulait anéantir une Cité qu'il entendait gouverner. Toute cette démonstration pour faire passer le fait qu'on abandonne l'un des cadavres aux chiens, et le cadavre d'un neveu. On comprend les propos mesurés du Coryphée. Il ne peut en dire plus. Et sera un peu soulagé de voir Antigone défendre d'autres principes.

– L'autocrate dans toute sa splendeur, dit Fred Caulan. Pire encore qu'un monarque absolu, qui se veut éclairé, parce qu'il lui arrive d'écouter des bourgeois parvenus, qui possèdent quelques compétences ou un peu d'esprit. Qu'Antigone ne tienne aucun compte de son décret, qu'Hémon son fils lui fasse remarquer qu'on ne peut avoir raison tout seul, que Tirésias lui fasse voir les conséquences de son entêtement, le roi finit par s'apercevoir de sa nudité. Il réagit après coup, et trop tard, il n'a pas su prévoir. Un cruel démenti de son premier discours. Partons de l'hypothèse que Sophocle se penche surtout sur des maladies collectives. La première maladie d'une société, c'est de trop compter sur un prince, faute de mieux, qui ne se contente parfois pas de la défendre contre les monstres qui la menacent. Nul ne peut empêcher un prince de devenir lui-même un monstre. Créon est bouleversé de s'apercevoir qu'il en est un. Les plus sages sont dépassés par les événements. Au moins en acceptent-ils les conséquences. C'est la grandeur d'Œdipe, et peut-être d'Ulysse. Le monde est infesté de Créons qui estiment que leur seul devoir, c'est de s'emparer du pouvoir, et de s'arranger pour le garder. En

détaillant les moyens d'y parvenir, Machiavel a subtilement révélé un secret de polichinelle. Nos socialistes révèrent un Créon qui a su aligner deux septennats. Il était plus subtil que le Créon de la pièce. Pour ce dernier, il n'y a jamais eu d'état de grâce.

Il arrive à Claudie Férante de trouver une formule qu'elle garde en général pour elle, trouvant que les sociétés souffrent d'un trop-plein de formules :

– Si le rôle d'un chef d'État c'est de mobiliser les forces de chacun pour des tâches communes, il disperse ces forces en les mobilisant contre un individu ou un groupe. Créon parle d'un souverain, et la première mesure qu'il prend, c'est d'interdire que l'on ensevelisse un cadavre après la bataille, quand il n'y a plus aucun danger. L'on ne peut pas éviter les règlements de comptes, ce n'est pas aux princes d'en prendre l'initiative quand les peuples n'y songent guère.

– C'est pour ça qu'il n'y a pas eu de tribunal à Nuremberg, lance le médiéviste.

– Nuance, dit Fred Caulan. L'une des tâches des tribunaux, c'est d'empêcher le déchaînement des colères collectives. Les Athéniens l'ont bien compris, qui ont décidé de tirer un trait sur ce qui s'était passé durant la guerre du Péloponnèse, et de ne poursuivre que les citoyens qui avaient eux-mêmes tué un de leurs compatriotes. Dommage qu'il n'y ait pas eu à ma connaissance d'autres exemples. Les après-guerres ont connu trop de débordements, et les tribunaux avaient un peu trop tendance à devenir des tribunaux d'exception. Tout en estimant avoir perdu trop de copains, Camus signe une pétition pour obtenir la grâce de Brasillach. Tandis que Duclos, longtemps après la guerre traitait de boches tous ses contradicteurs à la Chambre. Cela dit, le chœur des Thébains n'exprime que la joie d'être parvenu à la fin de ses épreuves, il ne demande aucune tête, et encore moins qu'on abandonne un noble cadavre au charognard qui passe. Il ne songe qu'à fêter la victoire en emboîtant le pas aux cortèges de Bacchos. À peine s'il songe au décret de Créon, qui, pour l'instant, n'inquiète qu'Antigone et Ismène. Le coryphée se demande juste ce que veut le monarque, et la raison qui l'a poussé à convoquer tous les vieillards de la Cité. C'est Créon qui vient troubler la joie de ses sujets en prenant une mesure qui ne peut que déclencher une suite de catastrophes. Il était prévisible qu'au moins une des deux sœurs essaierait de contrarier ses projets, il sait qu'Hémon, son fils, est fiancé à Antigone, et que sa femme, Eurydice a déjà perdu un enfant. Peu lui importe, il est le maître, et ne se sentira vraiment le maître qu'en piétinant le cadavre d'un représentant de l'ancienne dynastie. La malheur, c'est que la population n'y songe guère, et que les circonstances ne l'exigent pas. Nous avons eu un petit drôle qui voulait pendre ainsi à un croc de boucher l'un de ses anciens concurrents pour un tour qu'on lui aurait joué... avant qu'il ne se trouvât à la tête de l'exécutif. Ce n'est pas Antigone qui est entêtée, c'est Créon qui est malade. Œdipe n'a jamais cru qu'il occupait le trône pour faire ce qu'il voulait. Notre république nous donne le droit de choisir nos futurs maîtres. Dont nous ne pouvons juger les œuvres qu'après coup. Créon n'a même pas été élu. Il n'a pas répondu à l'énigme du Sphinx, il ne descend pas de Cadmos, il est juste le frère de Jocaste. Un handicap qu'un être faible ne peut combler qu'en imposant une mesure abjecte. Nous allons poser qu'un prince souffre avant tout d'un déficit de légitimité. Quel que soit le régime. En récupérant le pouvoir que le peuple souverain lui

abandonne pour un temps déterminé, il l'usurpe dès qu'il prend une décision sans tenir compte de ses désirs. Personne n'a réclamé qu'on supprime l'échelle mobile des salaires, qu'on privatise à tout va, ou qu'on soit assujéti au Traité de Lisbonne. Les circonstances n'offrent que de mauvaises excuses. Antigone emmurée, ce n'est qu'un des symptômes de la maladie de Créon, une maladie sur laquelle Sophocle s'est penché. S'il n'a pas découvert le complexe d'Œdipe, il a clairement défini le complexe de Créon. Celui-ci ne veut rien savoir, car il ne peut comprendre. Il ne veut surtout pas comprendre pourquoi il s'acharne sur un sang qui après tout est le sien. Polynice et Antigone sont les enfants de Jocaste et Jocaste est sa sœur. Ce sont malheureusement aussi le fruit d'un inceste involontaire : Œdipe est à la fois son beau-frère et son neveu. La raison d'État a bon dos. C'est lui, et pas le peuple, qui veut effacer jusqu'à la dernière trace de ce sang abominable, qui est aussi un peu le sien, c'est pourquoi il relâche Ismène à contre-cœur. Le pouvoir est un hochet qui lui permettra d'effacer toutes ces horreurs. La moindre résistance fera renaître ses démons. Par un juste retour des choses, il finira par s'en prendre à un sang qui est bien le sien, et n'a rien de sacrilège, et perdre une épouse qui n'a strictement rien à se reprocher.

– Sur un point, nous sommes aussi obtus que Créon, dit Claudie Férante. Nous ressentons une gêne diffuse quand Antigone reconnaît qu'elle aurait laissé ses propres enfants, et son mari sans sépulture, parce qu'on peut mettre au monde d'autres enfants, et se trouver un autre mari, tandis qu'une fois ses parents morts, elle ne pourra pas avoir de frère. J'ai regardé les notes : l'une d'entre elle affirme que cela est incompatible avec son caractère, qu'elle se conduit là en froide raisonneuse ; l'autre rappelle qu'Hérodote met un argument identique dans la bouche de la femme d'un certain Intaphernès.

– Dans des morceaux choisis d'Hérodote, publiés en 1880, pour une édition scolaire, le critique chargé de la présentation semble aussi gêné, dit Marie Verbsch. Il en fait un lieu commun, que l'on retrouve chez Sophocle. Un exercice d'école en quelque sorte. Hérodote, né sans doute, comme Euripide, une dizaine d'années avant Sophocle, il serait venu lire à Athènes des morceaux de ses enquêtes qui étaient loin d'être terminées, en 446, soit quatre ans avant la représentation d'*Antigone*. L'on peut supposer que ce fragment a été lu parmi d'autres. Darius a demandé à la femme d'Intaphernès quel membre de sa famille elle voudrait voir gracié. Elle choisit son frère, et sort le même raisonnement. Le glossateur gêné, affirme que lorsque le roi dit qu'elle a donné un bon argument, le terme traduit par bon peut signifier ingénieux. Croit-il rassurer de jeunes esprits ? J'ai préféré ne pas mettre de notes dans ma propre édition. Une de mes étudiantes m'a suggéré l'idée que, dans le monde méditerranéen, une épouse pouvait préférer sa tribu aux pièces rapportées que sont un époux et les enfants qu'il lui donne. Ce qui expliquerait le commentaire élogieux de Darius. J'avais caressé l'idée d'écrire un article sur ces deux passages. Darius parle de *gnomé*, un terme qui se rapporte aux activités de notre cerveau, indépendamment de toute autre considération, Antigone de *nomos*, qui désigne la part qui nous a été attribuée légalement, et par extension, les traditions, les coutumes, et les lois que chacun doit respecter. Fred Bibel esquivé la

difficulté en traduisant : j'ai fait pour toi ce que je devais, autant dire qu'elle a obéi aux exigences du *nomos*. Je comprends qu'il n'ait pas voulu rendre ce terme. J'ai parlé de principe, comme tout le monde. Pour la femme d'Intaphernès, cela se passe dans sa tête. Pour Antigone, cela existe indépendamment d'elle-même. Benvéniste fait remarquer qu'en gothique, le verbe *niman* signifie "recevoir légalement" ; le verbe *nehmen* signifie en allemand "prendre". C'est Créon qui a gagné. En ce qui concerne les raisons profondes d'un tel argument, je ne dispose pas des outils nécessaires.

Un défi, pour Fred Caulan. Qui le relève tranquillement.

– Sans doute se sent-elle la jumelle de ces jumeaux. Deux frères, c'est comme deux gaviaux dans le même marigot. Tous les mythes traitent le thème. Une sœur est plus sensible aux liens qui existent entre elle et eux. Qu'ils meurent, c'est fortune de guerre, un malheur inévitable. Mais qu'on abandonne leur cadavre aux chiens... Ce n'est pas un malheur inévitable, c'est la volonté d'un seul homme. Qu'a Polynice de plus que ses parents, et que ses éventuels neveux ? Toute rivalité effacée, ce n'est pas que le même sang, c'est la même génération. Un amour au-delà de toutes ces obsessions dont parle notre bon maître, le seul qui permette à la libido de se transcender qu'il y ait ou non passage à l'acte. Ismène ne le ressent qu'à peine, Antigone est un être passionné. C'est une partie d'elle-même qu'on l'empêche d'ensevelir. Le deuil ne sied pas qu'à Électre, Antigone le porte à ravir. Si j'étais d'humeur à écrire encore, j'établirais une distinction entre Antigone, la sœur qui vous est intimement attachée, et Électre la sœur abusive, qui considère son frère comme l'instrument de ses rancœurs. Le vieux Couquemal aimait à évoquer le cas d'une dame qui, à la mort de son frère, était on ne peut plus attentive à la façon dont les autres en étaient affectés. Son mari, peu démonstratif, était passé du statut d'époux importun à celui d'intolérable boulet. Il a préféré endurer cette disgrâce sans essayer de faire valoir qu'il n'y était pour rien. L'on ne rend jamais assez de devoirs à Polynice. Si l'on peut parler de complexes en d'autres occasions, l'on devrait ici parler de passion. La passion d'Antigone et de la femme d'Intaphernès, quel beau titre ! Si le cœur vous en dit... Mais ce n'est qu'un détail, quatre vers dans la pièce. Je ne sais si Créon entend effacer, en refusant cette sépulture, toute trace d'un sang involontairement maudit, mais je constate qu'il abuse de l'argument d'autorité. Antigone, qui est de sang royal, ne peut faire valoir ses droits parce que c'est une femme. En principe, il en a lui-même moins qu'Hémon, le futur époux d'Antigone, qui se trouve, de ce fait, légalement son tuteur, en l'absence de toute famille directe. Hémon n'a cependant rien à dire parce qu'un fils doit être soumis à son père. Sa nièce et son fils ont d'autant plus tort que leurs arguments sont meilleurs que les siens, ce que n'ose pas dire clairement le chœur. Je ne suis pas sûr que les politiques soient à l'abri de ce travers, qui renvoient leurs adversaires à ce qu'ils sont quand ceux-ci serrent la vérité d'un peu trop près. L'honnête homme se trouve ainsi traité de déserteur entre les deux guerres, de représentant du grand capital ensuite ou de suppôt de Staline. J'ai été moi-même traité de réactionnaire et de soixante-huitard attardé. L'on ne sait à présent à quel point l'on est raciste, macho, homophobe ou négationniste. Tirésias, le prophète, qui pressent les catastrophes imminentes, se voit traité de vendu. Peu important les présages abondamment décrits et pour le moins

inquiétants, il a rejoint on ne sait quels conjurateurs par appât du gain. Créon va jusqu'à dire qu'un mortel ne saurait souiller un dieu quoi qu'il fasse, en oubliant qu'Œdipe s'est crevé les yeux et qu'il a renoncé au trône pour effacer une souillure qui déplaisait aux dieux. On ne peut prétendre que Tirésias manque de patience, qu'il n'essaie pas tout pour le convaincre qu'il ne veut que son bien. C'est parce que l'autre ne veut rien entendre qu'il lâche enfin ce qu'il sait. Il faut cela pour que Créon se décide enfin à demander son avis au coryphée. Il était temps ! Il est trop tard. Les prédictions de Tirésias sont réalisées dans les deux cents derniers vers de la pièce, et, comble d'ironie, c'est un témoin qui raconte longuement à Eurydice, la femme de Créon, les devoirs rendus à Polynice, déjà déchiqueté à moitié par les chiens, et ce qu'on a trouvé dans la grotte où Antigone a été emmurée : Antigone pendue, Hémon qui va se donner la mort, faute de pouvoir expédier son père, trop vif. Comme l'enfant du *Roman d'un Tricheur*, et le vieillard d'*Hernani*, Créon ne sait plus où donner de la peine, avec ces deux nouveaux cadavres. Le coryphée a bien fait de le renvoyer à son immaturité. Créon apprendra avec l'âge à montrer plus de discernement.

– Vous en tenez décidément pour Créon, dit Marie Verbsch.

– Il me semble que Sophocle se penche surtout sur l'animal social. L'on voit ce qui arrive quand l'animal social devient asocial, une fois parvenu au sommet de l'État. On verra que ce n'est pas le cas d'Œdipe. Créon veut rameuter son monde contre une cible, Polynice qui est mort, puis Antigone qui lui résiste. Pourquoi parler des devoirs d'un souverain quand il prend une mesure qui ne fera pas l'unanimité ? Le garde de la pièce agit avec d'autant plus de diligence, qu'il le fait sous la menace. Quand Créon parle de la façon dont on peut briser les volontés les plus fermes, il a devant lui une jeune femme, presque une enfant. Il ne se rend même pas compte qu'il se trahit en disant qu'on n'a plus qu'à se taire quand on se trouve entre les mains d'un autre. Thèbes toute entière est entre les mains de Créon, les citoyens n'ont plus qu'à se taire. Il est des monarchies de droit divin. La prétendue volonté d'un peuple que l'on consulte de loin en loin tient à présent lieu de droit divin dans les nations policées. Antigone est là, forte de ses droits, et rien que de ses droits, pour dire leur fait à tous les Créons que nous nous donnerons.



René Biberfeld - 2012